

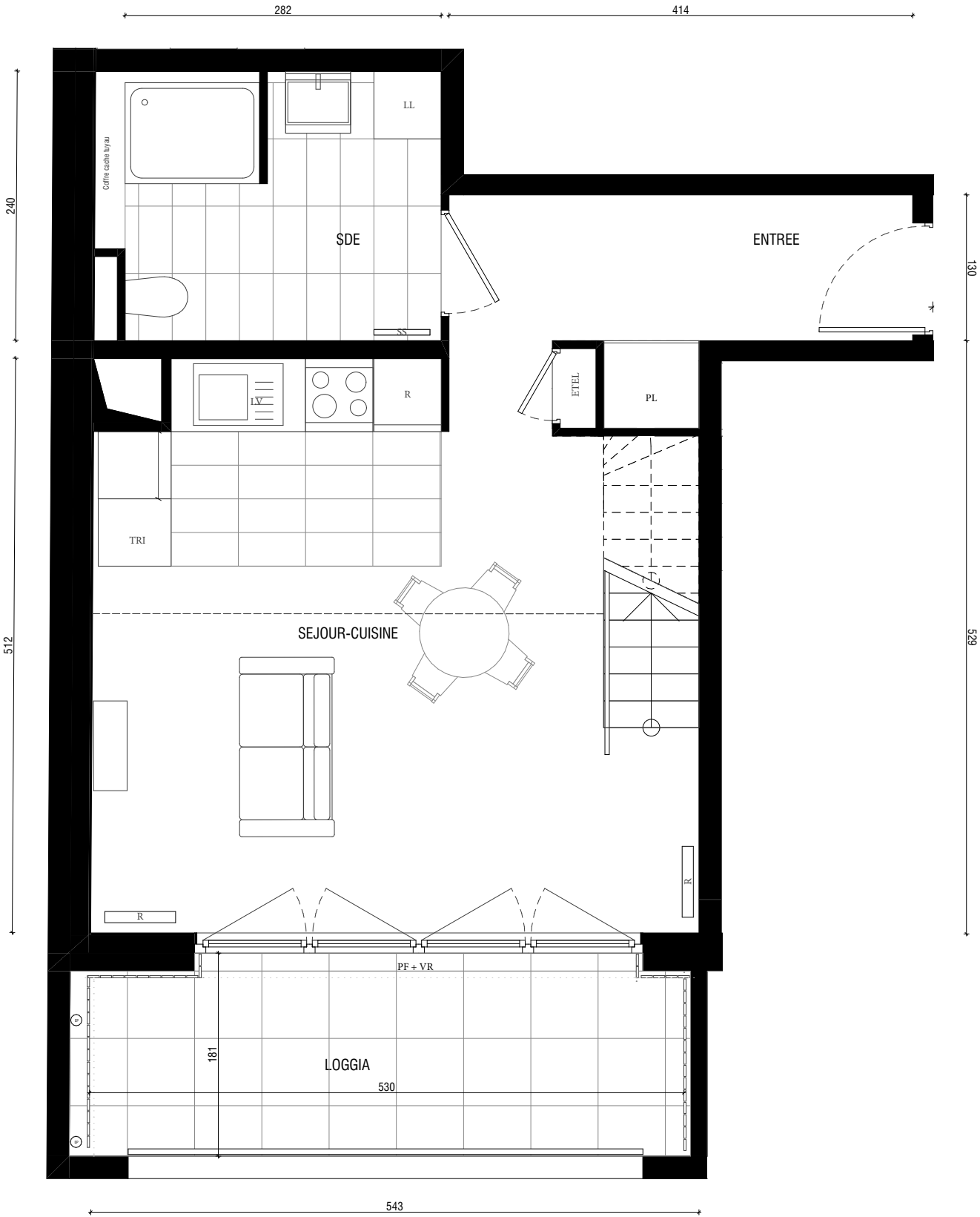
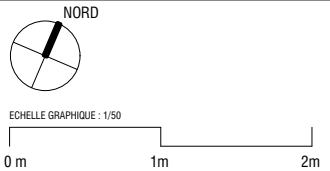


LOGEMENT	BATIMENT	HALL	ETAGE	APPART.	TYPLOGIE
A1-106	A	1	1	06	T3

NIVEAU	BAS
PIECE	SURFACE
CHAMBRE 1	12,2
CHAMBRE 2	9,1
ENTREE	6,0
MEZZANINE	8,5
RGT	1,3
SDB	3,5
SDE	7,1
SEJOUR-CUISINE	24,9
WC	1,7
SURFACE HABITABLE	74,3 m²
Loggia	8,7

PLAN DE COMMERCIALISATION

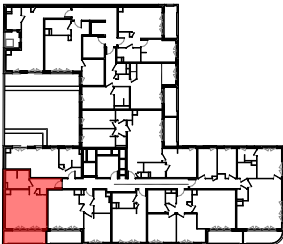
INDICE A MARS 2025



A1-106-T3

LAVE LINGE	LL	CUISINIERE		EVIER 120		SOFFITE OU FAUX PLAFOND		RADIATEUR		GAINE TECHNIQUE DE LOGEMENT	ETEL	PORTE FENETRE	PF	VOLETS ROULANTS	VR
REFRIGERATEUR	R	LAVE VAISSELLE	LV	PLACARD	PL	COFFRE CACHE TUYAU		SECHE SERVIETTE	SS	GARDE CORPS	GC	FENETRE	F	PARE VUE	PV

Le mobilier et l'electroménager ne sont pas fournis. La SCCV se réserve la possibilité d'apporter des modifications de dimensions libres et d'équipements, en fonction des contraintes techniques de construction.
Les retombées, soffites, faux-plafonds, et canalisations, ne sont pas tous représentés. L'aménagement des espaces verts est donné à titre indicatif, la SCCV se réserve la possibilité d'y apporter des modifications (Escaliers, différences de niveaux).
Les différences de niveaux entre logement et annexe privative sont de ~2cm pour la terrasse à R.D.C., de ~10cm pour le balcon et de 25cm pour la terrasse et loggia étanchées.
Les descentes d'eaux pluviales ne sont pas représentées.



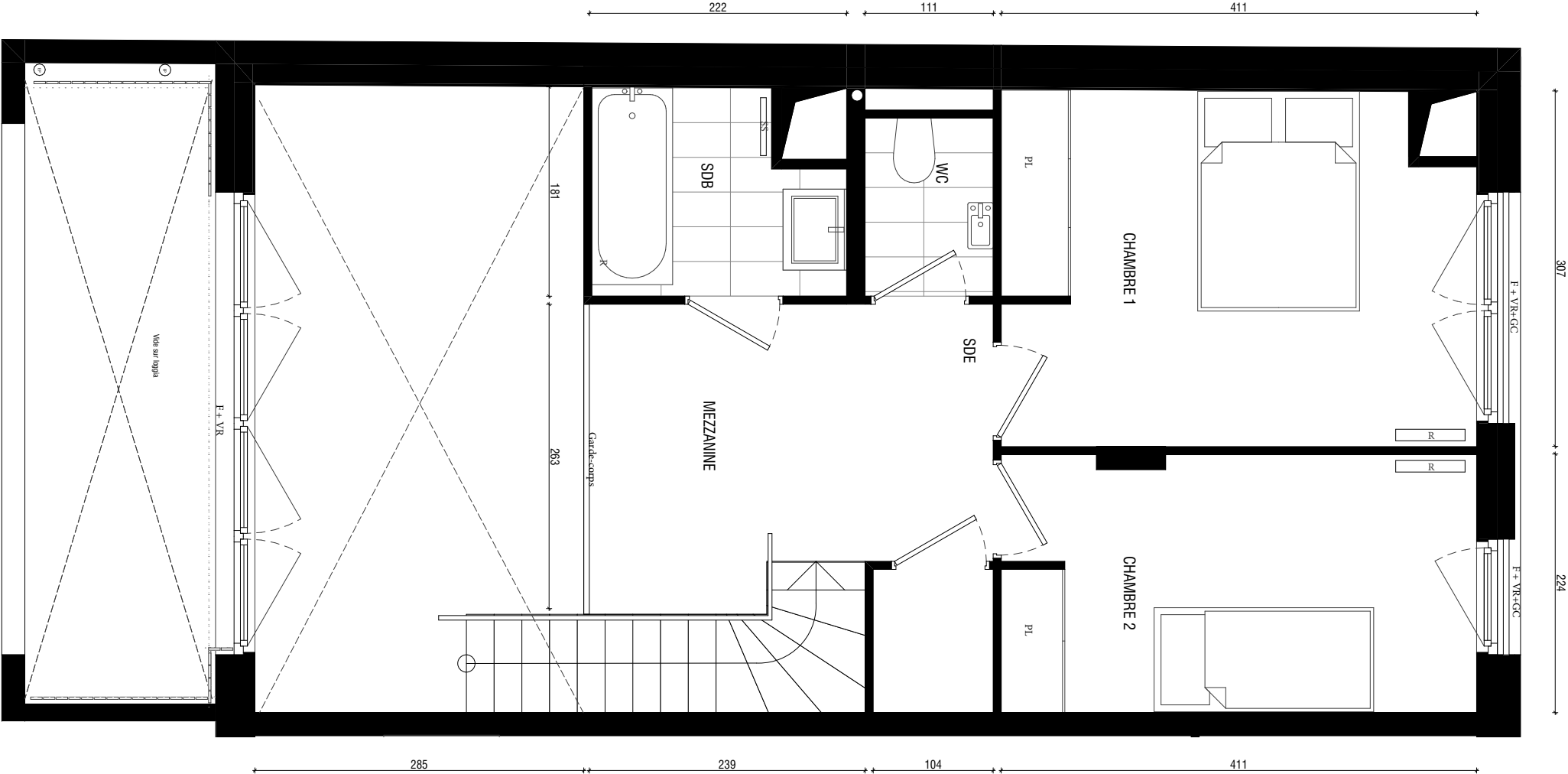
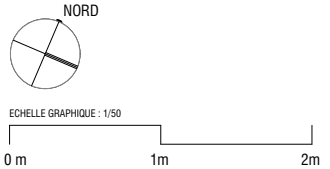


LOGEMENT	BATIMENT	HALL	ETAGE	APPART.	TYPLOGIE
A1-106	A	1	1	06	T3

NIVEAU	HAUT
PIECE	SURFACE
CHAMBRE 1	12,2
CHAMBRE 2	9,1
ENTREE	6,0
MEZZANINE	8,5
RGT	1,3
SDB	3,5
SDE	7,1
SEJOUR-CUISINE	24,9
WC	1,7
SURFACE HABITABLE	74,3 m²
Loggia	8,7

PLAN DE COMMERCIALISATION

INDICE A MARS 2025



LAVE LINGE	LL	CUISINIERE		EVIER 120		SOFFITE OU FAUX PLAFOND		RADIATEUR		GAINE TECHNIQUE DE LOGEMENT	ETEL	PORTE FENETRE	PF	VOLETS ROULANTS	VR
REFRIGERATEUR	R	LAVE VAISSELLE	LV	PLACARD	PL	COFFRE CACHE TUYAU		SECHE SERVIETTE	SS	GARDE CORPS	GC	FENETRE	F	PARE VUE	PV

Le mobilier et l'electroménager ne sont pas fournis. La SCCV se réserve la possibilité d'apporter des modifications de dimensions libres et d'équipements, en fonction des contraintes techniques de construction.
Les retombées, soffites, faux-plafonds, et canalisations, ne sont pas tous représentés. L'aménagement des espaces verts est donné à titre indicatif, la SCCV se réserve la possibilité d'y apporter des modifications (Escaliers, différences de niveaux).
Les différences de niveaux entre logement et annexe privative sont de ~2cm pour la terrasse à R.D.C., de ~10cm pour le balcon et de 25cm pour la terrasse et loggia étanchées.
Les descentes d'eaux pluviales ne sont pas représentées.

